



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-huitième session

29 novembre - 3 décembre 2021

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent trente-deuxième session) et du Comité financier (cent quatre-vingt-huitième session) (Rome, 8, 9 et 12 novembre 2021)

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier portent à l'attention du Conseil leurs conclusions et recommandations sur les points suivants:

- a) les ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2022-2023;
- b) la mise à jour sur l'examen et l'exercice stratégique portant sur le Programme de coopération technique (PCT);
- c) l'action menée par la FAO pour faire face à la covid-19: construire pour transformer;
- d) le rapport intérimaire sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et les recommandations émanant de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Jiani Tian
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +39 06570 53007
Courriel: Jiani.Tian@fao.org

Questions liminaires

1. Le Conseil est saisi du présent rapport de la Réunion conjointe.
2. Étaient présents, outre la Présidente, M^{me} Yael Rubistein (Israël), et M^{me} Imelda Smolčić Nijers (Uruguay), Présidente du Comité financier, les représentants des Membres suivants:

M. Carlos Bernardo Cherniak (Argentine)	M. Kuraya Yoshihiro (Japon)
M ^{me} Lynda Hayden (Australie)	M ^{me} Traoré Halimatou Kone (Mali)
M. Fernando José Marroni de Abreu (Brésil)	M. Miguel García Winder (Mexique)
M. Maarten de Groot (Canada)	M ^{me} Tahirou Rahila Rabiou (Niger)
M. Hongxing Ni (Chine)	M. Morten von Hanno Aasland (Norvège)
M. Mina Rizk (Égypte) ¹	M. Donald G. Syme (Nouvelle-Zélande)
M ^{me} Jennifer Harhigh (États-Unis d'Amérique) ²	M ^{me} Saadia Elmubarak Ahmed Daak (Soudan)
M. Denis Cherednichenko (Fédération de Russie) ³	M ^{me} Pernilla Ivarsson (Suède)
M ^{me} Delphine Babin-Pelliard (France)	M. Thanawat Tiensin (Thaïlande)
M. Bommakanti Rajender (Inde)	M. Kayoya Masuhwa (Zambie)
M. Zaid Al-Ani (Iraq)	
3. L'Arabie saoudite, l'Éthiopie et le Panama n'étaient pas représentés.
4. À titre exceptionnel, en raison de la pandémie de covid-19 qui sévit en Italie et dans le reste du monde, la Réunion conjointe s'est tenue selon des modalités hybrides: certains représentants désignés des Membres y ont participé en personne, au Siège de la FAO (Argentine, Australie, Canada, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Mali, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède et Zambie), et les autres y ont pris part à distance (Brésil, Chine, Fédération de Russie, Iraq, Niger, Soudan et Thaïlande).
5. Compte tenu de ces modalités exceptionnelles, les participants à la Réunion conjointe ont confirmé que la participation à distance des représentants désignés constituait une participation à la session, qui s'est déroulée au Siège de l'Organisation, en vertu du paragraphe 5 de l'article II du Règlement intérieur du Comité du Programme et du paragraphe 4 de l'article II du Règlement intérieur du Comité financier.
6. La Présidente a informé les Membres que la réunion serait suspendue si le quorum n'était pas atteint du fait de problèmes techniques de connexion.
7. Les participants à la Réunion conjointe ont remercié le Directeur général de sa déclaration très complète et se sont félicités de la manière dont il dirigeait l'Organisation en cette période tout à fait inédite marquée par la crise de la covid-19.

I. Adoption de l'ordre du jour provisoire

8. Les participants à la Réunion conjointe ont adopté l'ordre du jour provisoire de la session et demandé que des informations sur le multilinguisme à la FAO leur soient communiquées au titre du point 7 de l'ordre du jour (Questions diverses).

II. Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2022-2023

9. Les participants à la Réunion conjointe:
 - a) ont accueilli favorablement le document qui reprend les indications et les décisions de la Conférence au sujet du Cadre stratégique 2022-2031 ainsi que du Plan à moyen terme (PMT) 2022-2025 et du Programme de travail et budget (PTB) 2022-2023;

¹ M. Mina Rizk a été désigné en remplacement de M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat.

² M^{me} Jennifer A. Harhigh a été remplacée par M^{me} Alison Storsve pendant une partie de la session.

³ M. Denis Cherednichenko a été désigné en remplacement de M. Vladimir V. Kuznetsov.

- b) ont constaté avec satisfaction que les ajustements proposés s'inscrivaient dans les limites du montant budgétaire approuvé, soit 1 005,6 millions d'USD;
- c) ont pris note du nombre de domaines prioritaires du Programme et de la répartition des crédits budgétaires entre les *quatre améliorations*, qui ont été revus afin qu'il y ait un meilleur équilibre entre les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental);
- d) rappelant que la Conférence, à sa quarante-deuxième session, avait souligné qu'il importait de disposer de contributions volontaires souples, d'affectation générale ou sans affectation particulière, ont dit attendre avec intérêt que soient élaborés d'éventuels nouveaux mécanismes et approches permettant d'obtenir davantage de financements volontaires souples afin que des ressources budgétaires équilibrées puissent être consacrées à la bonne mise en œuvre du Cadre stratégique;
- e) se sont félicités de l'approche améliorée concernant l'intégration des cadres de programmation par pays dans le cadre de résultats, conformément au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement;
- f) ont appuyé le transfert de 1,2 million d'USD destiné à développer la science et l'innovation, en particulier à faire avancer la stratégie relative à la science et à l'innovation et à favoriser le recours à celles-ci sur le terrain;
- g) ont souscrit à la répartition révisée de l'ouverture de crédits nette entre les chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au *tableau 2*, et ont recommandé qu'elle soit approuvée par le Conseil;
- h) ont pris note des postes inscrits au budget, tels que révisés (*tableau 3* et *annexe 8*);
- i) ont pris note du montant estimatif actualisé des ressources extrabudgétaires (*tableau 4*) et ont encouragé les Membres, au vu de l'alinéa d), à verser des contributions volontaires pour faciliter l'exécution du Cadre stratégique 2022-2031 et du programme de travail intégré;
- j) ont noté qu'il y avait de nombreuses manières de pratiquer une production agricole durable, qu'il n'existait pas de solution universelle et que les formulations directives, dont les liens directs avec la production agricole durable n'ont pas fait l'objet d'un consensus entre les Membres, devraient être évitées, compte tenu des différents points de vue exprimés au sujet des indications géographiques⁴ et de l'agriculture intelligente face au climat, entre autres concepts, et que cela devait se refléter dans le cadre de résultats;
- k) ont rappelé qu'il importait de se servir du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que d'autres libellés et concepts approuvés de façon multilatérale, en particulier ceux sur lesquels les organes directeurs de la FAO se sont accordés, notant que les objectifs de développement durable (ODD) étaient intégrés et indissociables et qu'ils se rapportaient de manière équilibrée aux trois dimensions du développement durable, et ont recommandé que tous les documents en lien avec ce PTB reprennent les libellés correspondants.

III. Mise à jour sur l'examen et l'exercice stratégique portant sur le Programme de coopération technique (PCT)

10. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont salué le processus transparent et inclusif qui a été suivi s'agissant d'affiner l'approche adoptée pour la répartition des ressources du Programme de coopération technique (PCT) entre les régions ainsi que les efforts déployés afin d'élaborer une méthode pour le calcul des scénarios à partir des critères recommandés par les Membres;
- b) ont noté que les parts actuellement définies continueraient d'orienter la répartition des ressources du PCT entre les régions pour l'exercice biennal 2022-2023, et ce jusqu'à ce que l'exercice stratégique sur l'examen des pourcentages régionaux soit mené à bien;

⁴ Article 22, section 3, partie II de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

- c) se sont félicités des progrès accomplis en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations relatives au PCT, y compris l'harmonisation des activités financées au titre du PCT avec le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO;
- d) se sont déclarés favorables à ce que l'approche inclusive et transparente soit conservée en 2022 afin que les Membres participent à l'exercice stratégique visant à affiner les critères de répartition des ressources du PCT entre les régions;
- e) ont invité la Direction à fournir des mises à jour sur l'affinement des critères d'allocation des ressources du PCT au sein des régions et à chercher des moyens de garantir une meilleure uniformisation tout en conservant la souplesse nécessaire pour tenir compte des caractéristiques régionales.

IV. Action menée par la FAO pour faire face à la covid-19: construire pour transformer

11. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont pris acte du fait que la pandémie de covid-19 entrainait dans une nouvelle phase et que, si les mesures visant à l'endiguer avaient eu un effet à court terme sur l'agriculture et le commerce des denrées alimentaires en 2020, la pandémie avait contribué à la plus forte hausse annuelle de la faim dans le monde;
- b) ont noté avec préoccupation l'accroissement des inégalités, en particulier dans les zones rurales, et ont souligné l'importance que revêtaient l'aide ciblée et les investissements en faveur des ruraux pauvres;
- c) ont salué les résultats obtenus grâce au Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et à ses sept domaines d'action prioritaires;
- d) ont encouragé la FAO à poursuivre sa collaboration avec l'Alliance tripartite et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi qu'avec les autres organisations internationales pertinentes, conformément à leurs mandats respectifs, afin de veiller à ce que l'approche «Une seule santé» soit intégrée dans ses travaux, en mettant l'accent sur la prévention des maladies zoonotiques;
- e) ont considéré qu'il était important que, lors de l'analyse systémique des tendances des prix des produits alimentaires, il soit tenu compte des fluctuations macroéconomiques, y compris des taux de change, des taux d'intérêt et de leurs facteurs déterminants;
- f) ont reconnu l'importance que revêtait le commerce en ceci qu'il contribue à ce que des aliments soient disponibles, accessibles et abordables;
- g) se sont dits préoccupés par l'inégalité d'accès aux vaccins dans le monde et les incidences négatives que cela pourrait avoir sur la sécurité alimentaire et la nutrition;
- h) ont salué l'étroite collaboration avec la présidence du G20 et les efforts inlassables que déploie la FAO pour que la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture et les systèmes alimentaires soient pleinement pris en compte dans la Déclaration des dirigeants du G20 à Rome et dans les réunions ministérielles du G20, y compris pour que la Coalition pour l'alimentation soit reconnue dans la Déclaration de Matera, en tant que moyen de lutter contre les effets de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

V. Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

12. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont accueilli avec satisfaction le rapport de situation et ont souligné les réalisations concrètes, les exemples détaillés et les orientations stratégiques de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome;
- b) se sont félicités de la plus grande collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome aux niveaux des pays, des régions et des sièges, qui se traduit par des effets tangibles et des contributions concrètes au titre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, conformément aux recommandations de

- l'évaluation conjointe sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome datée du 3 octobre 2021;
- c) ont encouragé une collaboration stratégique encore plus approfondie entre les organismes ayant leur siège à Rome, en particulier dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, en tirant parti du savoir-faire collectif des organismes pour répondre aux besoins des pays et appuyer leurs priorités et ont demandé une réflexion plus poussée sur les domaines où peuvent se trouver des synergies et des complémentarités et où peuvent être réalisées des économies d'échelle afin de renforcer l'efficacité de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome;
 - d) ont rappelé que dans le rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session), il était demandé à la FAO de fournir une première évaluation, qui est toujours attendue, s'agissant de la possibilité de regrouper des fonctions administratives et de renforcer la collaboration dans le cadre de certaines fonctions de contrôle;
 - e) ont dit combien il était important de placer les Membres au centre du processus visant à renforcer la synergie entre les organismes ayant leur siège à Rome, en accordant la priorité aux besoins spécifiques des pays et des régions dans la réalisation de progrès communs;
 - f) ont encouragé un appui continu au Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et la promotion des produits d'application volontaire approuvés par le CSA;
 - g) ont constaté que les efforts de mise en œuvre et les initiatives découlant du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires étaient toujours en cours d'examen, étaient conscients que cela représentait une chance de renforcer de manière stratégique la coopération entre tous les organismes ayant leur siège à Rome et les fonds, les organismes et les programmes pertinents du système des Nations Unies, ont pris acte du fait que la FAO, dans le cadre des suites données au Sommet, accueillerait le centre de coordination sur les systèmes alimentaires, sont convenus que le centre ne ferait pas double emploi avec des fonctions et capacités existantes du système des Nations Unies et ont demandé que soient données de plus amples informations écrites sur le centre, s'agissant notamment de sa dotation en personnel et de son financement, et que la structure hiérarchique soit établie sous sa forme définitive compte tenu des observations formulées par les Membres par l'intermédiaire des organes directeurs concernés.

VI. Rapport annuel sur les politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

13. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) se sont félicités de la mise à jour du Rapport annuel sur les politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, et ont salué l'engagement pris en vue de renforcer la prévention;
- b) ont reconnu les progrès accomplis à cet égard dans le cadre des initiatives menées à l'échelle du système des Nations Unies et de la collaboration interorganisations, et se sont réjouis des efforts que déploie la FAO pour faire évoluer sa culture afin d'être un lieu de travail transparent, responsable, dynamique, engagé, éthique et qui accorde une place centrale aux victimes;
- c) ont encouragé la FAO à améliorer l'efficacité, l'indépendance et l'impartialité des enquêtes menées sur les cas de harcèlement sexuel;
- d) ont encouragé également la FAO à continuer de renforcer ses politiques de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, le harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et l'abus de pouvoir, en veillant à ce que l'approche adoptée soit centrée sur les victimes.

VII. Questions diverses

14. Les participants à la Réunion conjointe ont pris note des informations fournies au sujet du multilinguisme et ont dit attendre avec intérêt le rapport de situation sur le multilinguisme à la FAO, qui sera examiné par le Conseil à sa cent soixante-huitième session.